

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007187600037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CA SAUMUR VAL DE LOIRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL SAUMUR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET TRANSPORTS (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 25

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 26

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 27

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 28

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 29

A8.3 - Opérations liées aux cessions 30

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 31

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 32

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 34

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 35

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	4 951 394,16	G	5 144 511,18	G-A	193 117,02
	Section d'investissement	B	239 068,63	H	335 442,63	H-B	96 374,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	90 781,46 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	571 925,97 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	5 281 244,25	Q= G+H+I+J	6 051 879,78	=Q-P	770 635,53

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	14 680,00	K	30 000,00
	Section d'investissement	F	6 712,58	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	21 392,58	= K+L	30 000,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	5 056 855,62	= G+I+K	5 174 511,18		117 655,56
	Section d'investissement	= B+D+F	245 781,21	= H+J+L	907 368,60		661 587,39
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 302 636,83	= G+H+I+J+K+L	6 081 879,78		779 242,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	14 680,00	K	30 000,00
011	Charges à caractère général		14 680,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				30 000,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	6 712,58	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 712,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 119 970,00	4 391 551,06	115 541,02	14 680,00	598 197,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 529,00	36 978,19	0,00	0,00	10 550,81
014	Atténuations de produits	12 000,00	4 314,75	204,16	0,00	7 481,09
65	Autres charges de gestion courante	19 950,03	14 714,08	400,00	0,00	4 835,95
Total des dépenses de gestion courante		5 199 449,03	4 447 558,08	116 145,18	14 680,00	621 065,77
66	Charges financières	69 780,00	53 735,16	15 522,83	0,00	522,01
67	Charges exceptionnelles	10 953,59	7 990,28	0,00	0,00	2 963,31
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 280 182,62	4 509 283,52	131 668,01	14 680,00	624 551,09
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	313 500,00	310 442,63			3 057,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		313 500,00	310 442,63			3 057,37
TOTAL		5 593 682,62	4 819 726,15	131 668,01	14 680,00	627 608,46
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		90 781,46				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	220 000,00	236 063,66	120 000,00	0,00	-136 063,66
70	Ventes produits fabriqués, prestations	848 621,21	874 462,94	91 368,75	0,00	-117 210,48
73	Produits issus de la fiscalité(5)	2 225 000,00	1 985 622,58	294 362,43	0,00	-54 985,01
74	Subventions d'exploitation	2 250 742,84	1 195 243,75	194 647,27	30 000,00	830 851,82
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		5 544 364,05	4 291 392,93	700 378,45	30 000,00	522 592,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	92 000,00	95 003,25	0,00	0,00	-3 003,25
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 636 364,05	4 386 396,18	700 378,45	30 000,00	519 589,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 100,03	57 736,55			2 363,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		60 100,03	57 736,55			2 363,48
TOTAL		5 696 464,08	4 444 132,73	700 378,45	30 000,00	521 952,90
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 601,53	41 018,29	6 712,58	13 870,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	61 601,53	41 018,29	6 712,58	13 870,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	141 000,00	140 313,79	0,00	686,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	141 000,00	140 313,79	0,00	686,21
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	202 601,53	181 332,08	6 712,58	14 556,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	60 100,03	57 736,55		2 363,48
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	60 100,03	57 736,55		2 363,48
	TOTAL	262 701,56	239 068,63	6 712,58	16 920,35
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	313 500,00	310 442,63		3 057,37
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	313 500,00	310 442,63		3 057,37
	TOTAL	338 500,00	335 442,63	0,00	3 057,37
	Pour information	571 925,97			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 507 092,08		4 507 092,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	36 978,19		36 978,19
014	Atténuations de produits	4 518,91		4 518,91
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 114,08		15 114,08
66	Charges financières	69 257,99	0,00	69 257,99
67	Charges exceptionnelles	7 990,28	80 000,00	87 990,28
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	230 442,63	230 442,63
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 640 951,53	310 442,63	4 951 394,16

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	90 781,46
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 175,62
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	57 736,55	57 736,55
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 313,79	0,00	140 313,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	41 018,29	0,00	41 018,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	181 332,08	57 736,55	239 068,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	239 068,63
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	356 063,66		356 063,66
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	965 831,69		965 831,69
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	2 279 985,01		2 279 985,01
74	Subventions d'exploitation	1 389 891,02		1 389 891,02
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	95 003,25	57 736,55	152 739,80
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 086 774,63	57 736,55	5 144 511,18

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 144 511,18
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 000,00	0,00	25 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		217 038,60	217 038,60
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			13 404,03	13 404,03
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	25 000,00	310 442,63	335 442,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	571 925,97
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 368,60
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	5 119 970,00	4 391 551,06	115 541,02	14 680,00	598 197,92
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00	266,09	30,00	0,00	703,91
6064	Fournitures administratives	4 500,00	2 288,43	0,00	0,00	2 211,57
611	Sous-traitance générale	4 335 046,00	4 320 929,24	104 969,76	0,00	-90 853,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 181,37	175,30	0,00	-1 356,67
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	390,00	0,00	-390,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 700,00	529,00	1 679,63	0,00	1 491,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	8 980,00	1 800,00	4 560,90	0,00	2 619,10
6161	Multirisques	250,00	677,38	846,01	0,00	-1 273,39
617	Etudes et recherches	30 030,00	15 280,00	0,00	9 750,00	5 000,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	3 950,00	1 500,00	0,00	0,00	2 450,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 930,00	0,00	0,00	4 930,00	-1 000,00
6238	Divers	0,00	45,00	0,00	0,00	-45,00
6247	Transports collectifs personnel	690 423,00	0,00	0,00	0,00	690 423,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	58,20	0,00	0,00	441,80
6256	Missions	0,00	5,30	0,00	0,00	-5,30
627	Services bancaires et assimilés	0,00	94,17	0,00	0,00	-94,17
6287	Remboursements de frais	33 261,00	44 333,88	2 889,42	0,00	-13 962,30
63512	Taxes foncières	2 900,00	2 563,00	0,00	0,00	337,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 529,00	36 978,19	0,00	0,00	10 550,81
6331	Versement de transport	159,00	84,66	0,00	0,00	74,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	133,00	70,57	0,00	0,00	62,43
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	463,00	220,02	0,00	0,00	242,98
6411	Salaires, appointements, commissions	27 205,00	20 931,49	0,00	0,00	6 273,51
6413	Primes et gratifications	5 424,00	1 676,13	0,00	0,00	3 747,87
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	1 625,00	0,00	0,00	-1 625,00
6415	Supplément familial	0,00	1 121,94	0,00	0,00	-1 121,94
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 031,00	3 029,06	0,00	0,00	2 001,94
6452	Cotisations aux mutuelles	237,00	0,00	0,00	0,00	237,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 765,00	8 171,32	0,00	0,00	-406,32
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	249,00	0,00	0,00	0,00	249,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	91,00	48,00	0,00	0,00	43,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
648	Autres charges de personnel	572,00	0,00	0,00	0,00	572,00
014	Atténuations de produits (4)	12 000,00	4 314,75	204,16	0,00	7 481,09
7096	RRR sur prestations de services	4 000,00	2 215,63	0,00	0,00	1 784,37
739	Restitut° taxe Versement Transport	8 000,00	2 099,12	204,16	0,00	5 696,72
65	Autres charges de gestion courante	19 950,03	14 714,08	400,00	0,00	4 835,95
6531	Indemnités élus	11 270,00	8 511,73	0,00	0,00	2 758,27
6533	Cotisations de retraite élus	1 330,00	729,62	0,00	0,00	600,38
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	2 400,00	1 657,22	0,00	0,00	742,78
6535	Formation élus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65714	Subv. équipt Communes	2 100,03	2 100,03	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	2 350,00	1 715,48	400,00	0,00	234,52
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		5 199 449,03	4 447 558,08	116 145,18	14 680,00	621 065,77
66	Charges financières (b) (5)	69 780,00	53 735,16	15 522,83	0,00	522,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	69 780,00	70 477,24	0,00	0,00	-697,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-16 742,08	15 522,83	0,00	1 219,25
67	Charges exceptionnelles (c)	10 953,59	7 990,28	0,00	0,00	2 963,31
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 953,59	5 953,59	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 174,19	1 210,88	0,00	0,00	2 963,31
678	Autres charges exceptionnelles	825,81	825,81	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 280 182,62	4 509 283,52	131 668,01	14 680,00	624 551,09
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	313 500,00	310 442,63			3 057,37
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	80 000,00	80 000,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	220 000,00	217 038,60			2 961,40
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	13 500,00	13 404,03			95,97
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		313 500,00	310 442,63			3 057,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		313 500,00	310 442,63			3 057,37
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 593 682,62	4 819 726,15	131 668,01	14 680,00	627 608,46
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		90 781,46				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	15 522,83
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	16 738,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 219,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	220 000,00	236 063,66	120 000,00	0,00	-136 063,66
619	RRR obtenus sur services extérieurs	220 000,00	236 063,66	120 000,00	0,00	-136 063,66
70	Ventes produits fabriqués, prestations	848 621,21	874 462,94	91 368,75	0,00	-117 210,48
7061	Transport de voyageur	801 621,21	868 384,25	37 860,00	0,00	-104 623,04
7087	Remboursement de frais	47 000,00	6 078,69	53 508,75	0,00	-12 587,44
73	Produits issus de la fiscalité (3)	2 225 000,00	1 985 622,58	294 362,43	0,00	-54 985,01
734	Versement de transport	2 225 000,00	1 985 622,58	294 362,43	0,00	-54 985,01
74	Subventions d'exploitation	2 250 742,84	1 195 243,75	194 647,27	30 000,00	830 851,82
7471	Subv. exploitat° État	56 719,00	56 714,00	0,00	0,00	5,00
7472	Subv. exploitat° Régions	67 390,00	0,00	0,00	30 000,00	37 390,00
7473	Subv. exploitat° Départements	1 267 903,00	298 529,75	194 647,27	0,00	774 725,98
748	Autres subventions d'exploitation	858 730,84	840 000,00	0,00	0,00	18 730,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 544 364,05	4 291 392,93	700 378,45	30 000,00	522 592,67
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	92 000,00	95 003,25	0,00	0,00	-3 003,25
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	11 966,90	0,00	0,00	-11 966,90
775	Produits cessions d'éléments d'actif	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	12 000,00	3 036,35	0,00	0,00	8 963,65
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 636 364,05	4 386 396,18	700 378,45	30 000,00	519 589,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	60 100,03	57 736,55			2 363,48
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	58 000,00	57 736,55			263,45
791	Transferts de charges d'exploitation	2 100,03	0,00			2 100,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 100,03	57 736,55			2 363,48
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 696 464,08	4 444 132,73	700 378,45	30 000,00	521 952,90
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	61 601,53	41 018,29	6 712,58	13 870,66
2131	Bâtiments	3 400,00	0,00	0,00	3 400,00
2153	Installations à caractère spécifique	885,00	595,00	0,00	290,00
2182	Matériel de transport	57 316,53	40 423,29	6 712,58	10 180,66
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		61 601,53	41 018,29	6 712,58	13 870,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	141 000,00	140 313,79	0,00	686,21
1641	Emprunts en euros	141 000,00	140 313,79	0,00	686,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		141 000,00	140 313,79	0,00	686,21
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		202 601,53	181 332,08	6 712,58	14 556,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	60 100,03	57 736,55		2 363,48
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	58 000,00	57 736,55		263,45
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	4 800,00	4 727,40		72,60
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	8 100,00	8 022,68		77,32
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	17 900,00	17 864,63		35,37
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 400,00	3 394,87		5,13
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	17 300,00	17 266,19		33,81
13918	Autres subventions d'équipement	6 500,00	6 460,78		39,22
	Charges transférées	2 100,03	0,00		2 100,03
4818	Charges à étaler	2 100,03	0,00		2 100,03
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		60 100,03	57 736,55		2 363,48
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		262 701,56	239 068,63	6 712,58	16 920,35
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	313 500,00	310 442,63		3 057,37
2131	Bâtiments	80 000,00	80 000,00		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	28 000,00	27 799,98		200,02
28131	Bâtiments	29 000,00	28 976,73		23,27
28135	Installations générales, agencements, ..	107 500,00	106 451,70		1 048,30
28145	Aménagements construction sol d'autrui	17 000,00	16 335,37		664,63
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	986,67		13,33
28153	Installations à caractère spécifique	36 000,00	35 581,39		418,61
28157	Aménagements des matériels industriels	500,00	283,11		216,89
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	236,00		264,00
28188	Autres	500,00	387,65		112,35
4818	Charges à étaler	13 500,00	13 404,03		95,97
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		313 500,00	310 442,63		3 057,37
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		313 500,00	310 442,63		3 057,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		338 500,00	335 442,63	0,00	3 057,37
Pour information		571 925,97			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 400 000,00									
43107/1208868	CAISSE DES DEPOTS	20/12/2011	01/05/2012	01/08/2012	800 000,00	V	LIVRET A	2,850	2,923	EUR	T	C	O	A-2
43108/0016159N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2011	16/01/2012	16/04/2012	1 000 000,00	F		4,930	5,126	EUR	T	C	O	A-1
43116/1225670	CAISSE DES DEPOTS	05/07/2012	30/04/2013	01/08/2013	300 000,00	F		4,870	4,872	EUR	A	P	O	A-1
43120/0027378 Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/01/2014	19/01/2014	20/04/2014	300 000,00	F		3,210	3,327	EUR	T	C	N	-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

CA SAUMUR VAL DE LOIRE - BUDGET TRANSPORTS - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 666 792,04					140 313,79	70 477,24	0,00	15 519,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 666 792,04					140 313,79	70 477,24	0,00	15 519,74
43107/1208868	N	0,00	A-2	506 666,67	9,33	V	LIVRET A	2,600	53 333,33	13 903,74	0,00	2 144,73
43108/0016159N	N	0,00	A-1	712 500,00	14,03	F		4,930	50 000,00	37 175,27	0,00	7 415,54
43116/1225670	N	0,00	A-1	222 625,37	9,58	F		4,870	16 980,46	11 668,81	0,00	4 514,97
43120/0027378 Z	N	0,00	-	225 000,00	11,05	F		3,210	20 000,00	7 729,42	0,00	1 444,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 666 792,04					140 313,79	70 477,24	0,00	15 519,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
43107/1208868	CAISSE DES DEPOTS	800 000,00	506 666,67	2	15,00		LIVRET A + 1,35	LIVRET A + 1,35	0,00		2,600	13 903,74	0,00	30,40
TOTAL (A)		800 000,00	506 666,67						0,00			13 903,74	0,00	30,40
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		800 000,00	506 666,67						0,00			13 903,74	0,00	30,40

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	1	0	0	0	
	% de l'encours	56,11	30,40	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	935 125,37	506 666,67	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	06/04/2017
L	Logiciels, concessions et droits similaires	3	06/04/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	5	06/04/2017
L	Réseau et installations de voirie	20	06/04/2017
L	Appareil de levage - ascenseur	20	06/04/2017
L	Bâtiments (immeubles de rapport)	20	06/04/2017
L	Bâtiments légers, abris	10	06/04/2017
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques, téléphoniques	15	06/04/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	06/04/2017
L	Agencements et aménagements de terrains	15	06/04/2017
L	Intallations, matériel et outillage technique	10	06/04/2017
L	Matériel et outillage de voirie	10	06/04/2017
L	Mobilier	10	06/04/2017
L	Matériel roulant	8	06/04/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	06/04/2017
L	Matériel informatique	3	06/04/2017
L	Autres immobilisations corporelles	10	06/04/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		199 000,00	198 050,34
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		141 000,00	140 313,79
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	141 000,00	140 313,79
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		58 000,00	57 736,55
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	58 000,00	57 736,55
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	198 050,34	6 712,58	0,00	204 762,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		233 500,00	III 230 442,63
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		233 500,00	230 442,63
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	28 000,00	27 799,98
28131	Bâtiments	29 000,00	28 976,73
28135	Installations générales, agencements, ..	107 500,00	106 451,70
28145	Aménagements construction sol d'autrui	17 000,00	16 335,37
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	986,67
28153	Installations à caractère spécifique	36 000,00	35 581,39
28157	Aménagements des matériels industriels	500,00	283,11
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	236,00
28188	Autres	500,00	387,65
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	13 500,00	13 404,03
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	230 442,63	0,00	571 925,97	0,00	802 368,60

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	204 762,92
Ressources propres disponibles	IV	802 368,60
Solde	V = IV – II (3)	597 605,68

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2017	vélos électriques 2017	23 422,31	0,00	8
31/01/2017	vélo assistance électrique	7 287,58	0,00	8
10/10/2017	PEM POLE - Signalisation verticale 2017	595,00	0,00	15
19/12/2017	Commande de 10 vélos électriques	9 713,40	0,00	9
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		41 018,29	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	80 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	80 000,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65714	Convention d'aménagement	Pôle d'Échange Multimodal - Pôle Balzac	Ville de Saumur	Commune	2 100,03
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	ODIAU Jérémy – GROBSHEISER G.	Personne physique	200,84
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	GOUBIN-FIRUU Catherine	Personne physique	138,99
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	PINGUETTE Émilie – SONNET Pierre	Personne physique	286,16
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	ESNAULT Claude	Personne physique	403,17
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	CHEVALIER Tony	Personne physique	140,16
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	MOREAU Heidi	Personne physique	232,55
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	ZIMMERMANN Bernard	Personne physique	173,45
6574		Allocation individuelle de transport 2016/2017	BERGE Freddy	Personne physique	140,16

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 02/01/2012 - Contrat d'obligation de service public	Saumur Agglobus	Société Publique Locale Saumur Agglobus	Société Publique Locale	6 080 547,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 26/06/2014 - Parts sociales	Saumur Agglobus	Société Publique Locale Saumur Agglobus	Société Publique Locale	34 299,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 93

Nombre de membres présents : 60

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES :

Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2018

Présenté par (1) Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,
A Saumur le 29/03/2018

(1) Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Saumur, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2018, et de la publication le
A Saumur, le 10/04/2018

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil communautaire.